

DELIBERATION n° 2020 - 37

**portant validation du calendrier d'ouverture
et de fermeture administratives de l'établissement
pour l'année 2020-2021**

Point inscrit à l'ordre du jour n° 10.00

Conseil d'administration du 14 mai 2020

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-3 ;
Vu l'avis du Comité technique d'établissement lors de sa séance du 07 mai 2020.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration **votent le calendrier de fermeture et d'ouverture administrative de l'université pour l'année universitaire 2020-2021 :**

- au titre de l'été austral : du 18 décembre 2020 au soir au 10 janvier 2021 inclus ;
- au titre de l'hiver austral : du 16 juillet 2021 au soir au 15 août 2021 inclus.

Résultat du vote

Vote à	main levée					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :					27	
Nombre de voix	pour	27	contre	0	abstention(s)	0

Fait à Saint-Denis le **18 mai 2020**
Le Président de l'Université de La Réunion



Professeur Frédéric MIRANVILLE